

PAR **CHRISTIAN PERSON**, Entrepreneur, Fondateur d'Umalis et Président du Club des Entrepreneurs de Croissance.

Plan pour l'emploi : la France doit se remettre au travail. Manuel Valls doit écouter les entrepreneurs !

Le contrat de travail est un totem, une vache sacrée pour les syndicats français. Comment peut-on envisager sérieusement de réussir des négociations, si, dès le départ, on affirme comme c'est leur cas, ne pas vouloir réfléchir, à ce qui est l'un des problèmes structurels de notre économie, à savoir le contrat de travail ? Tellement intéressés par ce qui a été et ce qui est, par leurs droits acquis et leur petit confort, les syndicats oublient l'essentiel, l'économie ca ne fait pas que se commenter, ça se vit.

Réfléchir à l'économie de demain, c'est réfléchir à ce qui doit être. Moi entrepreneur du terrain, je connais la difficulté de signer un contrat de travail dans un contexte incertain. Rares sont les mesures courageuses que le temps n'a pas condamné à la critique rongeuse des souris. Cela m'attriste grandement. Notre pays mérite une gouvernance économique bien plus courageuse que celle qu'il a eu depuis ces vingt

dernières années. Je veux ici pourtant en rappeler certaines que j'appelle de mes vœux pour qu'enfin notre économie soit relancée. Je souhaite que nos gouvernants se penchent sur des baisses d'impôts et de charges qui brident notre croissance. La taxation des créateurs de richesses via l'im-

« Le contrat de travail doit être revu afin d'être suffisamment souple pour pouvoir évoluer en fonction de la situation dans laquelle se trouve l'entreprise ».

pôt sur le revenu et les charges sociales coupées à l'impôt sur les sociétés sont bien trop importantes. Elles sont un frein à la prise de risques et limitent l'initiative.

Comment innover quand le système fiscal est fait pour vous en dissuader ? Le Droit du travail français est si contraignant qu'il devient asphyxiant pour nos entreprises qui préfèrent ne plus recruter plutôt que de devoir recruter des services entiers de spécialistes du droit du travail afin d'affronter

les méandres administratifs, sociaux et fiscaux toujours plus nombreux. Le contrat de travail doit être revu afin d'être suffisamment souple pour pouvoir évoluer en fonction de la situation dans laquelle se trouve l'entreprise. Qu'attendent les syndicats pour se rendre compte que c'est leur inaction et leur aveuglement idéologique qui conduit la France dans le mur.

A force de ne pas vouloir trouver au CDI, contrat du XX^e siècle par excellence et structurellement inadapté à notre économie contemporaine, les entrepreneurs ont préféré recruter en CDD dans plus de 80% des cas ! Agissons, réformons, assouplissons, libérons enfin notre économie de carcans d'un autre temps !

Ne manquons pas ce rendez vous et prenons enfin le vrai plan d'urgence pour l'emploi qui s'impose à nous à condition de regarder lucidement la santé de notre économie.

Cette page est une tribune ouverte à nos lecteurs. Pour livrer votre contribution aux débats économiques régionaux, prenez contact avec la rédaction des Petites Affiches Matot Braine : 03 26 08 38 31/32 ou redaction.pamb@forumeco.com